Charte éthique / Engagement commercial

La présente charte a pour mission de définir les attentes de notre Maison envers les fournisseurs. En effet, l'implication d'entreprises tierces dans divers travaux relatifs aux immeubles est importante. Il est primordial pour la régie que les fournisseurs respectent les règles mises en place afin que la relation professionnelle soit saine, transparente et productive.

Tous les fournisseurs de Bordier-Schmidhauser SA s'engagent, par la présente charte, à :

1. Travailler dans les règles de l'art de leur métier et respecter les normes légales en vigueur dans leur profession ;
2. Proposer des prix de marché et en rapport avec le travail demandé ;
3. Ne pas s'allier avec des concurrents sur des appels d'offres pour obtenir le marché, conserver une libre concurrence ;
4. Respecter les conventions collectives du travail ;
5. Ne pas sous-traiter un travail sans l'accord formel de la régie ;
6. Respecter tous les individus de la même façon quels que soient leur genre ou leur orientation sexuelle ;
7. Être à jour avec le paiement des cotisations APG/AI/AVS/AC/AF, LPP ou autres, ainsi que de l'impôt à la source ;
8. Ne jamais engager de main d'œuvre clandestine ;
9. Garder une parfaite confidentialité avec les informations transmises par la régie, le propriétaire ou le locataire ;
10. Proposer des solutions respectueuses de l'environnement ;
11. Ne jamais proposer d'avantages financiers ou en nature aux collaborateurs de la régie dans le but d'obtenir un mandat. Cette pratique serait immédiatement sanctionnée ;
12. Les cadeaux de fin d'année aux collaborateurs ne doivent pas revêtir un caractère d'avantage en nature, ils doivent rester dans la limite du raisonnable. Ils doivent être envoyés directement à la réception de la régie.

Tous les partenaires de Bordier-Schmidhauser SA signant cette présente charte éthique s'engagent à la respecter tout au long de la collaboration.

En contrepartie, la régie Bordier-Schmidhauser SA s'engage à payer les factures, au plus tard, sous un mois dès réception, à sélectionner uniquement les entreprises ayant ratifié la présente charte et à respecter tous les points éthiques ci-dessus énoncés.

Tampon de l'entreprise :

Nom(s), prénom(s)

-

-

Signature(s)

-

-